

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Bonhams
CORNETTE de SAINT CYR

SUCCESSION
DE MADAME VIRGINIE BEYTOUT

27
novembre 2024
6, avenue Hoche - 75008 Paris - 15h00

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Commissaires-priseurs

Tél. : +33 1 53 45 92 10 - contact@fraysse.net
www.fraysse.net

Bonhams

CORNETTE de SAINT CYR

Tél. : +33 1 42 61 10 10 - paris@bonhams.com
www.bonhams.com



Experts :

Lots 1 à 4 - 6 à 20
Vanessa SOUPAULT
Expert agréée C.N.E.S
9, rue Buffault
75009 Paris
vsoupault@gmail.com
Tél. : 06 47 96 82 68

Lot 5
Nicolas AMSELLEM
5, rue Auber
75009 Paris
Tél. : 06 65 00 42 74
nicolas@sancyexpertiseparis.com

Lots 50 à 52 - 54 - 55 - 58 à 63
Maître Vincent FRAYSSE
16, rue de la Banque
75009 Paris
Tél. : 01 53 45 92 10
contact@fraysse.net

Lot 38
Guy MARTIN
Membre du S.F.E.P.
Mas Branquay
9-389, route de Saint Remy
13810 EYGALIERES
Tél. : 06 81 56 60 81

Lots 39 à 44
Cabinet TURQUIN
69, rue Sainte-Anne
75002 Paris
Tél. : 01 47 03 48 78
eric.turquin@turquin.fr

Lots 45 à 49
Eric SCHOELLER
11, rue Henner
75009 Paris
Tél. : 06 11 86 39 64
schoellereric@yahoo.fr

Lots 53 - 56 - 57
Cabinet MARTEL et LENCQUESAING
115, rue de Courcelles
75017 PARIS
Tél. : 06 50 02 86 03
marteletlencquesaing@gmail.com

Les lots du présent catalogue sont portés au procès-verbal de Fraysse & Associés.



SUCCESSION DE MADAME VIRGINIE BEYTOUT COLLECTION JACQUELINE BEYTOUT

BIJOUX
ORFÈVRERIE
MANUSCRIT
TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES
MOBILIER ET DÉCORATION

27
novembre 2024 - 15H00

Vente dirigée par Maître Vincent Fraysse

**Lieu d'expositions et de vente :
Bonhams Cornette de Saint Cyr - 6, avenue Hoche - 75008 Paris**

Exposition sur rendez-vous : lundi 25 novembre 2024
Expositions publiques de l'intégralité des biens :
mardi 26 novembre 2024 de 11h00 à 18h00 et mercredi 27 novembre 2024 de 11h00 à 13h00
Tél. : +33 (0) 1 42 61 10 10 pendant les expositions

Exposition des bijoux et tableaux chez FRAYSSE & ASSOCIÉS sur rendez-vous exclusivement du 19 au 21 novembre 2024

Vente Live sur [bonhams.com](https://www.bonhams.com) et [drouot.com](https://www.drouot.com)

ANCIENNE COLLECTION JACQUELINE BEYTOUT

Jacqueline Beytout était une femme visionnaire à la personnalité hors du commun qui fut propriétaire d'un grand titre de presse devenu incontournable : « Les Echos ».

Elle fut une femme engagée, profondément humaniste, philanthrope et surtout indépendante.

Son goût éclectique et sa passion pour l'universalité font d'elle une femme intemporelle et exceptionnelle.

Vincent Fraysse



BIJOUX

CARTIER
VAN CLEEF & ARPELS
HERMÈS
G. LECOMTE
COLLIER DE PERLES FINES





1

Poudrier en or 18 K (750‰) circulaire à décor gravé de chevrons, il est muni d'un miroir biseauté et de sa houpette Cartier.

Signé CARTIER Paris.

Travail français des années 1950.

Diamètre : environ 4,3 cm - Poids : 41,8 g

1 800 / 2 500 €

2

Cure-pipe en or 14 K (585‰) et métal doré, gravé des initiales *VQP*.

Hauteur : environ 4,6 cm - Poids brut : 11,8 g

On joint deux bris d'or 18 K (750‰).

400 / 600 €

3

Broche-clip en or 18 K (750‰) représentant un sac de golf en agate blonde, agrémentée de deux diamants ronds de taille brillant.

Signée CARTIER Paris.

Travail français des années 1960.

Hauteur : environ 4 cm - Poids brut : 10 g

1 000 / 1 500 €

4

Pilulier en or 18 K (750‰) à décor gravé de cercles concentriques, la prise en anneau de lapis-lazuli.

Signé CARTIER Paris et numéroté 02736?

Travail français des années 1950. (usures)

Diamètre : environ 2,8 cm - Poids brut : 17,7 g

1 000 / 1 500 €



1



4



2



3

5

Montre-bracelet de dame en or 18K (750 ‰), cadran argenté, index chiffres arabes noirs peints, aiguilles bleuies. Fond de boîtier à deux vis en or 18K (750 ‰), numéroté G24564 et 4672 à l'extérieur, 30234 à l'intérieur et dans le boîtier.

CARTIER DUOPLAN CALIBRE 104.

Mouvement mécanique à remontage manuel sur le fond de boîtier, base calibre 104 JAEGER-LECOULTRE, signé *European Watch and Clock Co.*

Bracelet en or 18K (750 ‰), successions de maillons doubles et simples, fermeture par boucle déployante en or 18K (750 ‰) numérotée 3213.

Vers 1937 (quelques rayures d'usage, légères marques au cadran).

Dimensions : 6 x 25 mm (corne à corne), pour un poignet d'environ 17,5 cm

Poids brut : 41,8 g

4 000 / 6 000 €

Sans garantie de fonctionnement.

6

Etui pour rouge à lèvres en or 18K (750‰) godronné.

Signé CARTIER Paris et numéroté 0826?

Travail français des années 1940 (le système en or 18K (750‰) et argent).

Hauteur : environ 6,3 cm - Poids brut : 52,9 g

1 000 / 1 500 €

7

Paire de clips d'oreilles en or 18K (750‰) godronné, l'un orné d'un anneau d'œil de tigre, l'autre d'un anneau de chrysoprase.

Monogrammés VCA et numérotés B3322.

Travail français des années 1980 (anneaux interchangeables).

Hauteur totale : environ 3,8 cm - Poids brut : 28,1 g

800 / 1 200 €



7



5



6

8

Collier *tubogaz* plat en platine et or gris 18K (750‰), le décolleté élargi, fermoir formé d'un nœud stylisé. Il présente, au centre, des supports de fixation pour un clip.

Travail français des années 1950.

Longueur : environ 37 cm - Poids : 58,7 g

1 000 / 2 000 €

9

Bague en or jaune 18K (750‰) et platine repercé de fleurs et feuillages stylisés sertis de diamants arrondis de taille ancienne ou 8/8, ornée d'un diamant de forme ovale.

La monture signée CARTIER et trace de numéros sur l'anneau.

Travail français des années 1960 (égrisures).

Tour de doigt : 52

Poids du diamant : environ 2 ct

Poids brut : 9,4 g

6 000 / 10 000 €

10

Paire de clips d'oreilles en fils d'or 18K (750‰) en éventails stylisés pavés de diamants ronds de taille ancienne ou 8/8 sur platine, chacun agrémenté d'un diamant rond demi-taille ancienne.

Signés CARTIER Paris et numérotés 01479.

Travail français des années 1960 (système pour oreilles non percées, usures).

Hauteur : environ 2 cm - Poids brut : 12,8 g

2 500 / 3 500 €



8



10



9

11

Bracelet ligne articulé en platine, serti d'une suite de saphirs calibrés en chute, épaulés de diamants ronds de taille ancienne dans des arcatures ovales.

Travail des années 1925 (manque, égrisures).

Longueur : environ 17 cm - Poids brut : 35,3 g

2 000 / 4 000 €

12

Paire de clips d'oreilles en platine, chacun dessinant une feuille sertie de diamants ronds de taille ancienne ou 8/8, la nervure soulignée de diamants baguette.

Travail français des années 1950 (usures).

Hauteur : environ 3 cm - Poids brut : 16,2 g

800 / 1 200 €

13

Broche en platine et en or 18K (750‰) dessinant deux ailes éployées serties de diamants arrondis de taille ancienne, retenant en pampille une perle de culture baroque.

Travail des années 1910.

Longueur : environ 8,5 cm - Poids brut : 14,3 g

1 500 / 2 500 €



13



11



12

14

Paire de longs pendants d'oreilles en or 18K (750‰), chacun orné d'un corail cabochon entouré de chrysoprases cabochons et de diamants ronds de taille brillant, retenant en pampille un pompon de corail ceinturé de diamants terminé par sept lignes souples de chrysoprases scandées de diamants taillés en rose.

Monogrammés VCA et numérotés 22848. Poinçon du joaillier Georges LENFANT.

Travail français des années 1970 (égrisures, manque une perle de corail).

Hauteur : environ 8,4 cm - Poids brut : 67,9 g

6 000 / 10 000 €

Spécimen en corallium spp n'est pas soumis à la réglementation française (CE) car corail non prélevé sur les côtes françaises. De ce fait, ce spécimen n'est pas soumis au régime d'interdiction du code de l'environnement français. L'utilisation commerciale de ce spécimen est permise dans l'UE car la matière n'est pas brute mais travaillée sous forme de bijou. En revanche, pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

15

Collier de cinquante et une perles fines rondes et arrondies en chute, fermoir en platine serti d'un diamant navette.

Longueur : environ 43,5 cm

Dimensions des perles : environ 5,7 - 10,2 mm

Calibrage du diamant : environ 14,7 x 6,2 x 3,1 mm - environ 1,5 ct

Poids brut : 33,8 g

20 000 / 30 000 €

Les perles accompagnées d'un rapport LFG (en date du 15 mars 2024 numéro 408656) attestant : perles fines, eau de mer, pas d'indication de traitement. (voir la reproduction en fin de catalogue)

15



14



16

Broche-clip en platine et en or gris 18 K (750‰) représentant deux fleurs, l'une aux pétales d'émeraudes, le cœur en diamant rond de taille brillant, l'autre aux pétales de diamants et au cœur d'émeraude, les tiges et les feuilles serties de diamants calibrés ou navette.

Signée VAN CLEEF & ARPELS et numérotée 77344.

Travail français des années 1960. (trace de soudure sur l'épingle)

Hauteur : environ 4,2 cm - Poids brut : 20,8 g

30 000 / 40 000 €



16

17

Broche-clip en or 18K (750‰), modèle *Mistigri* représentant une tête de chat, les yeux en saphirs roses navette.

Signée HERMÈS et numérotée 57.317.

Travail français des années 1960.

Dimensions : environ 4 x 4,4 cm - Poids brut : 18,8 g

1 500 / 2 500 €

18

Clip de revers en fils d'or formant un ruban lié, orné d'une ligne de rubis ronds.

Signé PARIS - CARTIER et trace de numéro.

Travail français des années 1950 (manques).

Hauteur : environ 4,3 cm - Poids brut : 12,6 g

2 000 / 3 000 €

19

Broche-clip en fils d'or 18K (750‰) représentant un oiseau, le corps et le cou sertis de saphirs cabochons cernés d'une ligne de diamants ronds 8/8, la queue et l'œil ornés de rubis cabochons, la tête pavée de diamants.

Signé R.G. LECOMTE - PARIS.

Travail français des années 1950 (manque une épingle, égrisures).

Dimensions : environ 5 x 4 cm

Calibrage du saphir principal : environ 15,7 x 12,2 x 6 mm

Poids brut : 16,9 g

2 000 / 3 000 €



17



19



18

20

Clip de revers en platine et en or gris 18 K (750‰) formant une feuille stylisée sertie d'un diamant navette principal, de diamants navette plus petits, la monture agrémentée de diamants arrondis de taille ancienne.

Signé. Monture CARTIER et poinçon du joaillier.

Travail français des années 1960 (égrisures).

Hauteur : environ 5 cm

Poids présumé du diamant plus important : environ 2 ct

Poids brut : 20,8 g

20 000 / 25 000 €



20

ORFÈVRERIE

DES XVI^E, XVIII^E, XIX^E ET XX^E SIÈCLES





22

21

Quinze cuillères et quinze fourchettes en argent, modèle filets coquille.

Ensemble composite.

Paris, deuxième moitié du XVIII^e siècle (repolies).

Poids : 2 631 g

1 000 / 2 000 €

22

Cuillère à ragoût en argent, modèle filets coquille. La spatule gravée d'armoiries à supports sommées d'une couronne de comte.

Poinçon du Maître Orfèvre illisible. Paris, 1748-1749. (usures)

Poids : 182, 4 g

100 / 200 €





23

23

Service de couverts de table en argent, modèle à filets et coquilles, gravés d'armoiries doubles, les cuillérons ourlés.

Il se compose :

- Pour treize fourchettes et douze cuillères :

Poinçon du Maître-orfèvre TOUSSAINT BINGANT, reçu maître en 1750.

Paris, 1758.

- On joint **une cuillère** au modèle.

- Pour cinq fourchettes et six cuillères :

Poinçon du Maître-orfèvre Jacques AUTHIAUME reçu maître en 1758.

Paris, 1778 (repolies, les armoiries dans les cartouches ont probablement été regravées en lieu et place des précédentes).

Poids : 3 275 g

2 000 / 4 000 €

Provenance :

Galerie KUGEL, 1997.



24

24

Verseuse à fond plat en argent de forme pansue, le bec verseur pris sur pièce. Le couvercle à bord fort et poucette découpée (tordue) surmonté d'une prise bouton.

Poinçon du Maître-orfèvre Denis FRANKSON, reçu maître en 1765.

Paris, 1764-1765 (anse probablement changée, repolie, sur la panse un cartouche feuillagé dont le centre est dégravé).

300 / 500 €



25

25

Crémier en argent uni de forme balustre. Le bec verseur souligné d'un bouton. Il repose sur un piédoche godronné comme le couvercle à doucine et plan orné d'appliques rayonnantes, surmonté d'un bouton, au bord une volute appui-pouce. L'anse sinueuse. La panse gravée d'armoiries d'alliance surmontées d'un heaume.

Poinçon du Maître-orfèvre Rémy CHATRIA, reçu maître en 1724.

Paris, 1734-1735.

Poids : 214,48 g

500 / 800 €



26

26

Service de couverts à dessert en argent, modèle filets violons, coquilles.

Il se compose de dix-huit cuillères et dix-huit fourchettes, dix-huit cuillères à dessert et dix-huit couteaux à fruits, pour ces derniers modèle à filets, deux cuillères à saupoudrer, une cuillère dite à olives.

Pour l'ensemble Paris, 1785 - 1786.

Pour les couteaux poinçon du Maître-orfèvre Jean Etienne LANGLOIS, reçu maître en 1770.

Pour les couverts et cuillères de service, poinçon du Maître-orfèvre VIAL reçu maître en 1781.

L'ensemble conservé dans un écrin du XVIII^e siècle (accidents)

Les spatules probablement dégravées.

Poids : 3 186,6 g - Poids brut des couteaux : 1 009 g

3 000 / 6 000 €

Provenance :

Acquis auprès de la Galerie KUGEL en 1997.





27

27

Légumier rond et son couvercle en argent uni bordé de perles, feuilles d'eau. Anses unies à attaches rayonnantes, le couvercle surmonté d'une prise unie piriforme soulignée d'appliques, reposant sur une terrasse de fleurettes de lotus.

Poinçon du Maître-orfèvre Jean Charles CAHIER.

Paris, 1819-1838.

Poids : 1 378 g

600 / 800 €

Jean-Charles CAHIER a fourni *La Chapelle* du sacre du Roi Charles X.

28

28

Suite de huit assiettes en argent 1^{er} titre, modèle filets à six contours, bordés de godrons tors.

Travail mexicain de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Poids : 4 961 g

1 000 / 2 000 €





29 et 30

29

Dix-huit couverts à entremets en vermeil, modèle à filet gravé dans un écusson encadré de palmes GM.

Poinçon de l'orfèvre François Dominique NAUDIN.

Paris, 1819-1838.

Poids : 2019 g

800 / 1 500 €

30

Suite de dix-huit couteaux à fruits. Les manches en nacre gravée et ciselée de palmettes stylisées.

Les lames comme les viroles en vermeil, ces dernières ciselées de godrons et feuilles de lotus.

Certaines lames gravées du coutelier GARNAUD.

Paris, 1819-1838.

Poids brut : 681,71 g

300 / 400 €



29



30



31

31

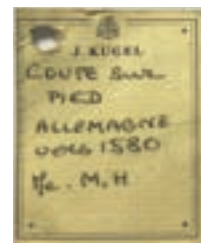
Grand gobelet en argent partiellement vermeillé. La partie supérieure gravée de feuillages, enroulements et fleurons, le nœud comme la bordure du pied ciselés de fruits dans des cartouches. Le pied à doucine. Le fond orné d'une médaille d'argent doré aux profils de personnages barbus vers la gauche portant la mention *MAGO. PETRI ET PAULI*. *MCDXLIII Pierre et Paul 1543*.

Seul le poinçon de Maître est visible.

Allemagne, vers 1550 (restaurations).

Hauteur : 19,8 cm - Diamètre : 9,7 cm

Poids net : 265,4 g



3 000 / 5 000 €





32

Quatre bougeoirs bouts de table en argent fondu surmontés de bouquets de laurier, à deux bras au centre desquels la prise est simulée par un bouton entouré de feuillages (manques). Le fût à fines côtes, la base à ombilic, surmontant un pied mouvementé.

Poinçons de différents orfèvres non répertoriés.

Probablement travail mexicain de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. (accidents et manques, deux feuilles manquantes au niveau des prises)

Poids : 3 213 g

3 000 / 4 000 €



32



33
Huit porte-menus, la base en ébène sur laquelle sont fixés des animaux exotiques en argent 1^{er} titre.
Travail étranger.
 Poids brut : 354 g

100 / 200 €

34
Petit vase en argent martelé 1^{er} titre de forme ovoïde à fond plat, muni de deux ailettes latérales repercées.
Travail de la Maison LALAOUNIS.
Grèce, XX^e siècle.
 Poids : 166,75 g

100 / 200 €





35

35

Service à thé et café en argent 1^{er} titre uni à pans reposant sur un piédouche à doucine. Les anses en bois exotique.

Il comprend une théière, une cafetière, un sucrier et un pot à lait.

Poids brut : 2 441,5 g 1 000 / 1 800 €

Le plateau au modèle à anses et pans en métal argenté (sans poinçon d'orfèvre).

Travail de la Maison TETARD FRERES. (accident à une anse)

36

Service à thé café dit égoïste en argent 1^{er} titre, de forme tronconique à fond plat, la partie supérieure soulignée de perles, le couvercle uni, anses en bois exotique.

Travail français du XX^e siècle.

Poids brut : 610,49 g

100 / 300 €



35

00

43



37

37

Ménagère de couverts en argent.

Modèle Acanthus de GEORG JENSEN, créé en 1917.

Elle se compose de douze couverts de table et douze fourchettes, six grand couteaux, six couteaux de table, dix-huit couverts à poisson, dix-huit couverts à entremets, douze couteaux à beurre, dix-huit couteaux à fromage, douze fourchettes à huîtres, seize cuillères à dessert, douze cuillères à café, dix-huit cuillères à moka, six fourchettes à homard, une pelle à tarte, une pelle à gâteaux, deux louches à crème, une pelle à petits fours, un couvert à salade, deux couverts de service.

On y joint trois couteaux de table du même orfèvre mais d'un modèle différent.

Poids des pièces pesables : 6 783 g

Poids brut des couteaux, du couvert à salade et de la pelle à petits
fours : 2 742 g
4 000 / 6 000 €

Bibliographie :

Janet DRUCKER, *Georg Jensen, A tradition of splendid silver*, Schiffer Publishing, 2001, modèle reproduit p. 272.



LIVRE
D'HEURES
DE LA FIN
DU XV^E SIÈCLE





Deus in adiutorium
meum intende. **D**omi-
nite ad adiuuandum



38

Heures (à l'usage de la Bourgogne)

Manuscrit sur peau de vélin de la **fin du XV^e siècle** (c.1470-1490) de cent trente feuillets en un volume in-8, basane fauve marbrée encadrement de dentelle dorée entre filets, dos orné de même, tranches dorées ciselées, fermoirs. Reliure de la fin du XIX^e siècle.

Beau et précieux livre d'heures dont les miniatures peuvent être attribuées au Maître de Prélats Bourguignons.

Il débute par un calendrier, puis suivent les habituelles prières et psaumes. En fin de volume l'une d'elle est en français.

Mais tout le grand intérêt de ces Heures réside dans la présence de dix-neuf très belles miniatures d'une grande qualité de finesse et d'exécution.





En voici le détail :
 Saint Jean avec l'aigle (petite tache brune)
 Saint Luc avec le taureau.
 Saint Matthieu avec l'ange.
 Saint Marc avec le lion.
 La Vierge à l'Enfant.
 La Descente de croix.
 L'Annonciation.
 La Vierge et saint Anne.
 La Nativité.
 L'Adoration des Mages.
 L'Annonce aux Bergers.
 La présentation au temple.
 La fuite en Egypte.
 Le Couronnement de la Vierge.
 David en prière.
 La Crucifixion (petite tache).
 La Pentecôte (petite tache).
 La sainte messe.
 Un saint évêque.

Toutes ces pièces sont d'une très grande fraîcheur de couleur et d'une beauté remarquable. Le texte est émaillé de nombreuses capitales à l'or fin et couleur et d'intéressantes bordures avec rinceaux, fleurs et feuillages d'une grande qualité. Quelques feuillets sont un peu courts dans la marge supérieure, quelques infimes petites taches, volume en partie dérelié.

20 000 / 30 000 €

Provenance :

Ces Heures étaient conservées dans la bibliothèque du Château de NEUBLANS, elles avaient appartenu au XVII^e siècle à Claude Caroline de POLIGNY épouse de Bonaventure FAUCHE.



TABLEAUX
ANCIENS







39
Ecole de Bruges vers 1500
Piéta
Panneau de chêne, une planche, non parqueté.
12,5 x 11,5 cm

2 000 / 3 000 €

Provenance : Galerie BRESSET.



40
Ecole flamande vers 1620, entourage de Van CLEVE
La kermesse de la Saint-Georges
 Panneau de chêne parqueté.
 Restaurations anciennes.
 47,5 x 104 cm

2 000 / 3 000 €



41

Ambrosius BOSSCHAERT le vieux (Anvers, 1573-La Haye, 1621)

Tulipes, iris, rose et muguet dans un römèr posé sur un entablement
Cuivre.

Inscription au dos du cuivre, incisée en bas vers la gauche et date ...
MVM/1615.

Restaurations anciennes.

18 x 14,3 cm

250 000 / 350 000 €

Provenance :

SLATTER Gallery, Londres en 1957.

Vente Londres, Christie's, 11 juillet 1980, lot 116, comme Ambrosius BOSSCHAERT le vieux.

Vente New York, Christie's, 12 juin 1981, lot 131, comme Ambrosius BOSSCHAERT le Jeune.

Vente Phillips, Londres, 21 mai 1985, lot 131, comme Ambrosius BOSSCHAERT le Jeune, n° 29.

Bibliographie :

L.J. BOL, *The Bosschaert Dynasty, Painters of Flowers and Fruits, Leigh-on-Sea* F. Lewis, Publishers, Ltd, 1960 (reprint 1980), p. 66, n° 42 (non reproduit).

BOSSCHAERT est l'un des pionniers de l'histoire de la nature morte et le premier peintre à s'être consacré entièrement aux bouquets de fleurs. Il est à l'origine d'une dynastie d'artistes, formant son beau-frère, Balthasar van der AST, et ses trois fils, Ambrosius le Jeune, Johannes et Abraham.

Il commence sa formation à Anvers, mais ses parents fuient les persécutions religieuses, et comme de nombreux protestants émigrent en Hollande et s'installent à Middelburg en Zélande vers 1587. Cette ville était devenue, dans les dernières décennies du XVI^e siècle, un centre de premier plan dans le domaine de la botanique et de l'étude scientifique des plantes. Ses jardins botaniques abritaient des espèces importées du Proche et de l'Extrême-Orient et des Amériques.

Venue de Constantinople, les tulipes connaissent un succès immédiat en Hollande et deviennent un emblème de prospérité et de luxe bourgeois, collectionnées avec avidité. La *tulipomanie*, engendrant des opérations boursières et voit la création de nouvelles variétés dans les années 1620 et 1630. Les prix des bulbes ont grimpé en flèche, amenant à une spéculation excessive, puis à l'écroulement de la bulle financière en février 1637.

Pour les collectionneurs, les peintures de BOSSCHAERT constituaient des portraits de ces marchandises rares et précieuses. Il les a rendues dans les moindres détails, leurs couleurs vives se détachant sur le fond sombre, ajoutant des insectes pour leur donner vie.

Ses œuvres sont elles aussi devenues très recherchées de son vivant. Il immortalisait les floraisons fugaces, de moins de deux mois de l'année, par ses peintures où il n'hésitait pas à combiner des fleurs de saisons différentes. C'est le cas dans notre composition dominée par un iris jaune, et au dessous deux tulipes striées, disposition qu'on retrouve dans plusieurs autres tableaux du maître (Los Angeles County Museum of Art (1619) ; et vente à Paris, Hôtel Drouot, étude Frayssé et Associés, Binoche et Gicquello, 19 juin 2019, n° 9).

Les tulipes rayées de blanc étaient rares et précieuses, tout comme sa contrepartie blanche striée de rouge. Le petit cuivre vendu en 2019 montrait la même branche de cyclamen, aux pétales délicats, posée en bas, un détail récurrent chez le peintre dans les dernières années de sa vie (bouquets de Madrid, Museo Thyssen-Bornemisza ; Vienne, Kunsthistorisches Museum, Washington, National Gallery of Art -1621-).

A l'observation attentive du monde et la fidélité des détails naturalistes, s'ajoute une valeur symbolique, de vanitas. Chaque élément du bouquet participe à l'harmonie de la Création. Les fleurs ne sont belles que quelques jours. Périssables, elles se fanent et meurent rapidement.

Le muguet, par son parfum délicat et son mouvement incliné de dévotion, dit l'humilité de Marie, le cyclamen est aussi une fleur mariale. L'ensemble est animé par un papillon, animal éphémère par excellence, ce qui est une référence à la fragilité de notre existence. Avec subtilité, BOSSCHAERT aime disposer de fines gouttes de rosée, ici à droite du vase.

Nous remercions Fred MEIJER d'avoir confirmé l'authenticité de notre tableau à Ambrosius BOSSCHAERT le vieux, sur photographie numérique, par mail le 29 avril 2024.



1. Iris jaune / *Iris pseudacorus*
2. Tulipe blanche striée de rouge / *Tulipa hybrida*
3. Tulipe rouge striée de blanc / *Tulipa hybrida*
4. Fritillaire pintade / *Fritillaria meleagris*
5. Muscari / *Muscari azureum*
6. Adonis d'Automne / *Adonis annua*
7. Brin de muguet / *Convallaria majalis*
8. Rose / *Rosa*
9. Dahlia / *Dahlia hortensis*
10. Fadet des tourbières ou Daphnis / *Coenonympha tullia*
11. Santoline petit-cyprès / *Santolina chamaecyparissus*
12. Cyclamen / *Cyclamen persicum*





42
Jean PILLEMENT (Lyon, 1728-1808)
Personnages sur un tertre
Toile.
Restaurations anciennes.
24 x 32 cm

2 000 / 3 000 €



43

Ecole française du XVIII^e siècle, d'après Antoine WATTEAU

Les acteurs du Théâtre-Français (le départ du bal)

Toile.

Restaurations anciennes.

77 x 87 cm

Reprise de la composition de WATTEAU conservée au musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg.

3 000 / 4 000 €



44

Ecole française du XVIII^e siècle, suiveur de Jean BARBAULT

Un chasseur

Panneau de noyer filassé.

29 x 22,5 cm

Cadre en bois sculpté doré à fronton d'époque Louis XV.

3 000 / 5 000 €

Provenance :

Collection du marquis de VANDIÈRES [?].

Collection et vente SOUFLOT OU SOUFFLOT en 1789 [?].

Galerie CAILLEUX, février 1956.

Bibliographie :

Pierre ROSENBERG, *Jean BARBAULT*, Arte Illustrata, novembre 1972.

Pierre ROSENBERG, *Quelques nouveautés sur BARBAULT*, actes du colloque Piranèse, Rome 1976, publié en 1978, p. 502 (fig. 11 : Barbault ?).

Catalogue de l'exposition Jean BARBAULT, 1718-1762, le théâtre de la vie italienne, Strasbourg, musée des beaux-arts, 2010, p. 88, cat. 19 (reproduit en noir et blanc).



TABLEAUX
MODERNES







fig. 1

45

Edgar DEGAS (1834-1917)

Portrait de Monsieur et Madame Louis ROUART, 1904

Pastel sur papier.

Cachet de la signature en bas à gauche.

60 x 46 cm

60 000 / 80 000 €

Provenance :

Troisième vente de l'atelier DEGAS, Galerie Georges PETIT, avril 1919, reproduit et décrit sous le n° 66, p. 49.

Collection Ambroise VOLLARD, Paris.

Galerie Philippe CAZEAU - Jacques de La BERAUDIERE en 1997.

Collection privée, France.

Bibliographie :

P.A. LÉMOINE, C.M. HAUKE et Paul BRAME, *DEGAS et son œuvre*, par Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1946, Vol III, décrit sous le n° 1444, p. 822, reproduit sous le n° 1444, p. 823.

Louis ROUART, quatrième fils d'Henri ROUART, l'ami de DEGAS, critique d'art, est ainsi que son père un amateur plein de goût. Madame Louis ROUART était la fille du peintre Henry LEROLLE.

DEGAS a réalisé huit études de Louis ROUART et de son épouse (fig.1), dont trois œuvres montrent le couple dans cette pose particulière (Lemoine n° 1442 et 1443). A ce jour nous ne savons pas si l'artiste a réalisé un tableau définitif.

Louis, qu'il soit debout, appuyé sur la chaise de sa femme, ou assis sur une autre chaise à côté d'elle, croise les jambes et se contorsionne dans des positions qu'il serait difficile de soutenir. Les gestes impérieux de sa femme ne sont pas plus sereins. Et nos yeux, happés par les contours de leurs corps ou par l'étoile de M^{me} Rouart, sont maintenus en mouvement dans un rythme lent mais continu, interrompu seulement par de courts, brusques et même irritables coups de pastel. Il y a aussi quelque chose de l'évocation d'un duel car bien que leurs positions soient naturelles et possibles, leurs corps semblent représenter des forces opposées, qui sont néanmoins attirées l'une vers l'autre. De toute évidence, Degas, comme Gide, ont observé des difficultés dans leur mariage (Réf. Jean SUTHERLAND BOGGS, *Portraits by Degas*, Berkeley et Los Angeles, 1962, p. 76).

«Rien en art ne doit ressembler à un accident, même le mouvement. La peinture, c'est très facile quand vous ne savez pas comment faire. Quand vous le savez, c'est très difficile. Le dessin n'est pas la forme, il est la manière de voir la forme.» Edgar DEGAS.



Monsieur et Madame Louis ROUART



Edgar Degas





46

Georges ROUAULT (1871-1958)

La Clownesse, 1907

(Femme en buste de profil)

Huile et technique mixte sur papier, signée et datée 1907 en haut à gauche.

48 x 42 cm

40 000 / 70 000 €

Provenance :

Charles HALL THORNDIKE.

Collection particulière, France.

Bibliographie :

Olivier NOUAÏLLE et Olivier ROUAULT, *ROUAULT l'œuvre peint*, volume III, Édition Fondation ROUAULT, Paris, 2021, reproduit et décrit sous le n° 2628-2639, p. 31.

Un certificat d'Isabelle ROUAULT accompagne cette œuvre et sera remis à l'acquéreur.

L'artiste aborde le registre du cirque vers 1903. Les écuyères, danseuses, acrobates et clowns représentent alors la *tristesse infinie* dissimulée derrière le divertissement.

La dimension sociale de cet univers est accompagnée d'une composante chrétienne exprimant la misère morale de l'homme sans dieu. Ces personnages de cirque sont aussi l'occasion d'études de la posture et de gestes. Ses clowns, comme ses Pierrot, ses écuyères et ses acrobates, témoignent de l'absurdité de l'existence et apparaissent comme les alter ego de l'artiste. Le cadrage resserré, l'attitude figée du personnage comparable à un pantin et son visage brouillé dépourvu d'expression ajoutent à l'impression d'isolement et de mélancolie.

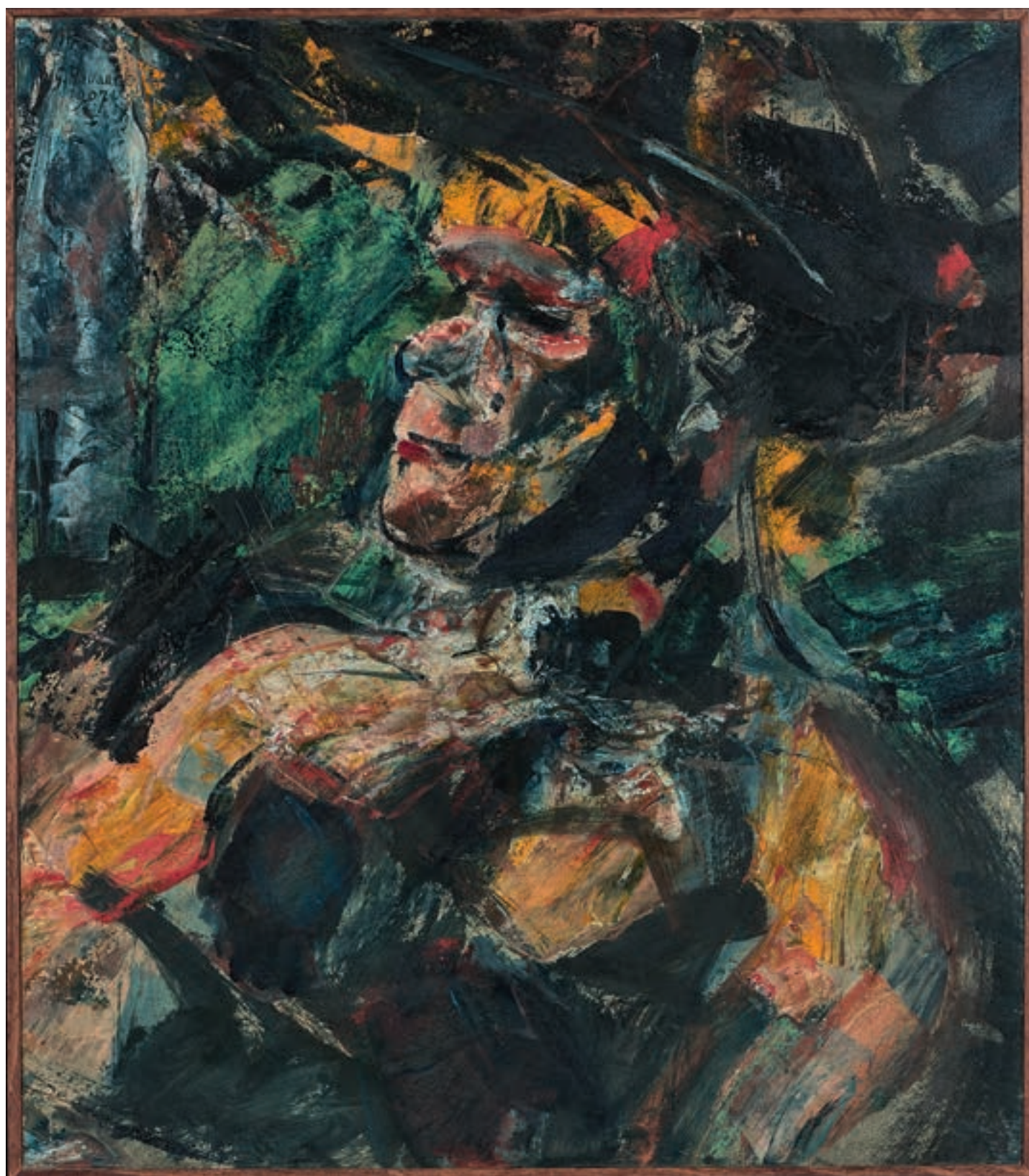
Le cirque MÉDRANO, proche de son atelier, ravive ses souvenirs d'enfance à Belleville.

« J'ai vu clairement que le « Pitre », c'était moi, c'était nous... Cet habit riche et pailleté, c'est la vie qui nous le donne... J'ai le défaut... de ne jamais laisser à personne son « habit pailleté ».

La peinture n'est pour moi qu'un moyen d'oublier la vie. Un cri dans la nuit. Un sanglot raté. Un rire qui s'étrangle. » Georges ROUAULT.



Son atelier chez Julio Gonzalez





Etude de l'œuvre



Hans Hartung



Son atelier

47

Hans HARTUNG (1904-1989)

T1938-5, 1938

Huile et crayon sur bois, signée et datée 38 en bas à gauche.

61 x 50,5 cm

200 000 / 300 000 €

Provenance :

Galerie Daniel GERVIS, Paris, 1985.

Collection particulière, France.

Bibliographie :

Pierre DAIX, *HARTUNG*, Galerie Daniel GERVIS, Paris, 1985.

Pierre DAIX, *HARTUNG*, Galerie CIVICA d'ARTE MODERNA, Ferrare, 1988.

Pierre DAIX, *HARTUNG*, Galerie Daniel GERVIS, Paris, 1991, reproduit et décrit sous le n° 183.

Cette œuvre est archivée sous le n° HH1793-0 à la Fondation HARTUNG BERGMAN et répertoriée sous le n° 1533 dans le catalogue raisonné en ligne de la fondation.

L'étude de cette œuvre se trouve à la Fondation HARTUNG BERGMAN et est archivée sous le n° 0143-17 et répertoriée sous le n° 1592. Voir représentation *Sans titre*, 1938. Encre et crayon sur papier. Monogrammé et daté 38 en bas à gauche. 13,5 x 10,5 cm.

Sur un conseil de Jean HÉLION à Hans HARTUNG, *Si tu as la possibilité de t'acheter une toile et de peindre l'esquisse que tu as faite, reste fidèle à ton esquisse. N'y change rien. Gardes-en même les accidents, les imprévus qui ont surgi de la technique de l'aquarelle, du crayon, de l'encre ou de la cire. Essaie de rester frais, naturel. C'est très difficile, mais ta peinture y gagnera.* Par souci d'économie, Hans HARTUNG développe ainsi son habitude de copier ses dessins en les reportant à l'huile sur la toile par la technique de la mise au carreau. Le peintre conservera cette technique jusqu'en 1960. Ce qu'il appellera sa *spontanéité calculée* restera méconnue de son vivant.

En 1938, Hans HARTUNG est vraiment au fond de l'abîme entre son divorce avec Anna-Eva BERGMAN et la montée du nazisme qui l'ont classé comme un artiste dégénéré, privé de son atelier et de logis.

Heureusement Henri GOETZ et Christine BOUMEESTER lui donnent l'hospitalité et il peut entreposer ce qui constitue son seul bien, la collection de ses œuvres et ce qu'il a sauvé d'Allemagne, à Arcueil chez Julio GONZALEZ. Mieux, celui-ci lui offre de partager l'atelier de sa fille Roberta (qui deviendra sa seconde femme).

Alors commença un dialogue entre les deux artistes, Julio GONZALEZ père fondateur de la sculpture en fer soudé moderne, entre 1928 et 1932, il initia Pablo PICASSO à cette technique et il fut un inspirateur essentiel pour de nombreux artistes ayant poursuivi dans cette voie tels David SMITH et Eduardo CHILIDA.

Il se crée ainsi les conditions d'un dialogue inattendu qui sera riche de multiples significations pour HARTUNG. D'abord, il réalise une sculpture en fer qui sera exposée aux Sur-indépendants de 1938. C'est la réalisation à trois dimensions d'un de ses dessins contemporains. N'oublions pas que Julio GONZALEZ, quand PICASSO et lui, qui se connaissaient depuis les premières années du siècle à Barcelone, s'étaient à nouveau rencontrés en 1928, avait permis à son cadet par sa technique de réaliser ses dessins à trois dimensions, inventant des sculptures à claire-voie. Mais les dessins gestuels de HARTUNG posaient des problèmes différents. Ses lignes avaient, comme l'écrit André BERNE-JOFFROY, *un aspect de sismographe psychique* qui déconcertait GONZALEZ tout autrement que l'abstraction d'épure logique, conceptuelle, dont parlait PICASSO. Au contact de ce dernier d'ailleurs, dès 1930, GONZALEZ avait libéré son propre art des entraves de la figuration traditionnelle. Mais, précisément, l'abstraction de HARTUNG lui paraissait d'une autre essence, étrangère à sa sensibilité. D'un autre, HARTUNG n'aurait peut-être pas supporté de telles questions.

Mes éclairs enfantins ont eu, j'en suis sûr, une influence sur mon développement artistique, sur ma manière de peindre. Ils m'ont donné le sens de la vitesse du trait. L'envie de saisir par le crayon ou le pinceau l'instantané, ils m'ont fait connaître l'urgence de la spontanéité. Il y a souvent, dans mes tableaux, des lignes.

Hans HARTUNG





48

Ecole du XX^e siècle

Portrait de Madame BEYTOUT et son fils Jean-Louis

Huile sur toile, signature illisible en bas à gauche et datée 49.

Ecaillures.

65 x 55 cm

200 / 400 €



49

Lucien FONTANAROSA (1912-1975)

Jean-Louis GUEYDON en marin

Huile sur toile, signée en bas à droite.

La barque en arrière-plan porte le nom Jean-Louis.

142 x 63,5 cm

800 / 1 500 €

MOBILIER
ET DÉCORATION







51

50

Buffet de boiserie en chêne. La façade légèrement cintrée et sculptée. Il ouvre par deux vantaux. Repose sur une base pleine.

Epoque Louis XV. (petites restaurations)

Plateau de marbre grenat veiné à bec de corbin.

Hauteur : 89 cm - Largeur : 126,5 cm - Profondeur : 64 cm

2 000 / 4 000 €

51

ROUEN

Deux bouteilles d'apothicaires en faïence à décor camaïeu bleu. Portant respectivement les inscriptions *Citeri Condita* et *Philonium Romanum*.

XVIII^e siècle (éclats, rayures, rebouchage).

Montées en lampe.

Hauteur : 30 cm - Diamètre : 24 cm

600 / 1 000 €



50



52

52
Deux chaises formant paire en bois naturel, dossier carré, pieds
 cambrés.
Epoque Louis XV (restaurations).
 Hauteur : 90 cm - Largeur : 58 cm - Profondeur : 49 cm 600 / 800 €

53
Petite commode cintrée en placage et marqueterie de palissandre et
 filet de bois fruitier.
 Pieds à gousset, disposés dans le prolongement des montants arrondis.
 Elle ouvre en façade par quatre tiroirs en longueur. Le plateau est
 marqueté à décor de formes géométriques et ceint d'une lingotière en
 laiton.
Epoque vers 1730 (garniture de bronzes rapportée, reprises au placage).
 Hauteur : 78,5 cm - Largeur : 82 cm - Profondeur : 48 cm
 1 000 / 5 000 €



53



55

54

Table en marqueterie à la Reine ouvrant par un tiroir latéral et une tablette à l'autre extrémité, pieds fuselés.

Epoque Louis XVI.

Hauteur : 71 cm - Largeur : 90 cm - Profondeur : 48 cm

800 / 1 500 €

55

Deux vases montés en lampe à décor cloisonné. Décor en relief d'arbres, végétation et motifs géométriques, décor d'émail cloisonné, les anses mouvementées, repose sur un piédouche.

Chine. Fin du XIX^e siècle.

Hauteur : 31 cm

300 / 500 €



54



56

Grand bureau plat en placage de satiné.

Il repose sur quatre pieds cambrés à sabots, astragales et chutes de bronze ciselé et redoré. Il ouvre en ceinture à décrochement par trois tiroirs, simulés en opposé. Plateau tendu de cuir, ceint d'une lingotière et d'écoinçons de bronze. Garniture de bronze telle que poignées de tirage, entrées de serrure, importantes agrafes soulignant les tiroirs.

Fin d'époque Régence (quelques bronzes rapportés).

Hauteur : 77 cm - Largeur : 194 cm - Profondeur : 89 cm

20 000 / 30 000 €





Portrait d'Étienne-François de Choiseul-Stainville, Duc de Choiseul
par Louis-Michel van Loo (1707-1771)
©RMN



Château de Chanteloup
par Nicolas Pérignon (1726-1782)
©RMN

57

Commode dite à la grecque en acajou.

Elle repose sur des pieds courts fortement cambrés, disposés dans le prolongement des montants arrondis à sabots et chutes de bronze ciselé et doré. Elle ouvre en façade à double ressaut par deux tiroirs en longueur disposés sans traverses et un rang de trois en ceinture disposés à joints vifs. Plateau de marbre brèche violette profilé, mouluré à cavet. Garniture de bronze ciselé et doré telle que entrées de serrure et poignées de tirage.

Marque au feu deux fois *CP couronné avec une ancre* pour le château de Chanteloup.

Attribuée à Jean- François OEBEN (1710-1763) ou Simon OEBEN (1722-1786).

Epoque Transition vers 1760 (petites reprises dans les tiroirs et dans les fonds, marbre cassé et recollé).

Hauteur : 88 cm - Largeur : 146 cm - Profondeur : 63 cm
30 000 / 40 000 €

Provenance :

Très probablement livré pour Etienne FRANÇOIS, marquis de STAINVILLE, duc de CHOISEUL à Chanteloup à partir de 1761.
Duc de PENTHIÈVRE à Chanteloup.

La marque de Chanteloup nous donne une indication intéressante sur la datation de cette commode. En effet, le duc de CHOISEUL s'installe au château de Chanteloup en 1761 et entame directement une importante campagne de rénovation et d'aménagement. A la mort de CHOISEUL, un inventaire du mobilier est dressé en 1787 lorsque celui-ci est revendu au duc de PENTHIÈVRE qui marquera tous les meubles de la marque *CP* de part et d'autre d'une ancre sous couronne fermée. Jean-François OEBEN réalise le mobilier du château de Ménars, demeure de madame de POMPADOUR et CHOISEUL s'en inspirera. Les commodes dites à *la Grecque* sont recensées au nombre de dix-sept et toutes fournies par OEBEN entre 1761 et 1763. Simon OEBEN reprendra cette forme de commode notamment pour le château de Chanteloup.

En effet cette série de commodes à *la Grecque* est réalisée soit en bois d'acajou ou de bois de satiné.

Œuvres comparatives :

Vente Christie's à Londres le 6 juillet 2006, une commode similaire est vendue, donnée à Jean-François OEBEN (lot n° 207).

Vente collection d'Alain et de Catherine BERNARD, Sotheby's le 23 septembre 2020, une autre commode est présentée (lot n° 98).

Vente Artcurial le 9 juillet 2024, une commode d'un modèle proche livrée pour le château de Fontainebleau.



57



58

CANTON

Vase à long col, le corps globulaire, décor d'émaux polychromes d'insectes, oiseaux et semi de fleurs (éclats, monté en lampe).

Hauteur : 35,5 cm

300 / 500 €



59

59

JAPON

Coffre rectangulaire en laque rouge *Shu Nuri* et or de style chinois supporté par quatre pieds.

Epoque Meiji, XIX^e siècle.

Ces coffres étaient destinés à contenir les textes sacrés dans les temples.

Hauteur : 46 cm - Largeur : 62 cm - Profondeur : 46 cm

300 / 500 €

60

JAPON

Coffre de forme ovale en laque rouge et or. La partie supérieure ouvrant en deux parties à décor d'enfants sur une barque. Les côtés à décor d'inscriptions et animaux.

XIX^e siècle.

Hauteur : 46 cm - Largeur : 62 cm - Profondeur : 46 cm

300 / 500 €

Provenance : Galerie Ariane DANDOIS.



60



63



61



80



63



61

JANSEN DÉCORATION (attribué à)

Paire de tables basses laque bordeaux. Le plateau supérieur genre *scagliola* à décor géométrique.

Hauteur : 45,5 cm - Largeur : 70 cm - Profondeur : 61 cm

300 / 800 €

62

Deux canapés velours vert (traces d'usure, une boule accidentée).

Hauteur : 74 cm - Longueur : 205 cm - Profondeur : 91 cm

300 / 600 €

63

Paire de tables basses laquées bordeaux, les plateaux à décor de visages sur fond or. Porte une signature sur le plateau.

Hauteur : 64,5 cm - Largeur : 60 cm - Profondeur : 50 cm

200 / 300 €

TROIS SCULPTURES DE LI CHEN

VENTE À HONG KONG

LORS DES VENTES DE PRESTIGE D'ART ASIATIQUE DE FIN D'ANNÉE







Constance Rétiveau
Collections



Giacomo Balsamo
Directeur international
Art d'après-guerre et
contemporain



Emilie Million
Directrice
Art impressionniste
et moderne



Marine Girardet
Directrice Joaillerie



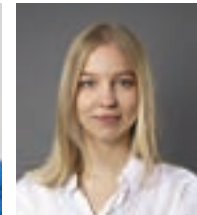
Stefania Lumetta
Spécialiste
Maîtres anciens
et du XIXe



Hubert Felbacq
Directeur
Mobilier et Objets d'art



Céline Hersant
Responsable Presse



Natalia Housse
Responsable Marketing



RAPPORT D'ANALYSE GEMMOLOGIQUE

N° 408656

Paris, le 15/03/2024

Objet

Collier un rang en chute

Nombre total de perles

51

Forme

Ronde et arrondie

Perçage

Percé

Dimensions

5.7 - 10.2 mm env.

Masse

33.82 g

Couleur

Légèrement crème rosé

Lustre

Bon à très bon

Commentaire(s)

Perles examinées sur fil

Identification

PERLES FINES

Environnement

Eau de mer

Traitement

N - Pas d'indication de traitement



Photographie

La couleur et les dimensions de l'objet analysé sont approximatives.

B. Meslin Sainte Beuve, FOTG, MS

A. Delaunay, DUTG, MSc



Instrument scientifique utilisé

Perle

Cabine lumière normalisée

Microscopie

Mesureur

Lampes ultraviolettes

Appareil de photographie

Microscope

Date de l'analyse : 15/03/2024

L'interprétation des résultats (analyse) est une compétence qui relève de l'expertise. Les résultats sont fournis sous réserve de la qualité des données fournies. Les résultats des analyses sont fournis sous réserve de la qualité des données fournies. Les résultats des analyses sont fournis sous réserve de la qualité des données fournies. Les résultats des analyses sont fournis sous réserve de la qualité des données fournies.



LFG
PARIS
Laboratoire Français
de Gemmologie



Laboratoire Français de Gemmologie (LFG)

30, Rue de la Victoire - 75009 Paris - France

+33 (0)1 40 26 25 45 - contact@lfg.paris

<https://www.laboratoire-francais-gemmologie.fr/>

1/1

Reproduction du certificat du lot n°15

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Commissaires-priseurs

FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Vincent Fraysse titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris

ORDRE D'ACHAT

à photocopier ou scanner puis à envoyer par mail à contact@fraysse.net

NOM _____

ADRESSE ET TÉLÉPHONE _____

Je vous prie d'acheter à la vente du _____
les numéros suivants aux limites indiquées et aux conditions de la vente.

Numéro	Désignation	Prix d'adjudication*

* Aux limites mentionnées ci-dessus viendront s'ajouter les frais de vente.



Date _____ Signature _____

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES A LIRE ATTENTIVEMENT

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires².

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amenées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

La participation aux enchères sur place, par téléphone, par ordre d'achat ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions que vous devez lire attentivement avant la vente.

Il est possible de porter les enchères sur le site Internet Drouot (www.drouot.com) et pour certaines ventes sur le site Interenchères (<https://www.interencheres.com/>), qui constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes en présence du public (« ventes live »).

L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot (www.drouot.com) ou via la plateforme Interenchères doit préalablement créer un compte sur l'un de ces sites et prendre connaissance et **accepter, sans réserve, leurs conditions d'utilisation qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.**

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques ou les « ventes online », des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des précisions et des rapports sur l'état de certains lots dont l'estimation est supérieure à 1.000 euros.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont données en fonction de l'état des connaissances et l'état du bien à la date de la vente. Toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & ASSOCIÉS.

Important :

- Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & ASSOCIÉS.

- Les indications concernant les dimensions, les poids, les estimations, la documentation, les expositions, la provenance et l'historique ne sont données qu'à titre d'illustration et ne confèrent aucune garantie.

- Les termes se référant à un auteur, à une date ou époque, ou à un lieu d'origine ont une signification précise quant au degré de certitude sur l'authenticité du bien. Un lexique des termes employés est publié sur le site internet de FRAYSSE & ASSOCIÉS et les acquéreurs potentiels sont invités à en prendre connaissance : www.fraysse.net

- Photographies : les couleurs des biens reproduits dans le catalogue et/ou sur internet peuvent être différentes en raison des processus d'impression et de numérisation. Les images ne montrent pas nécessairement un bien dans son intégralité et/ou à l'échelle de ses dimensions.

- Biens d'occasion : leur état varie en fonction notamment de leur âge, de leurs conditions de conservation et/ou d'usage ou encore de restauration. Il est possible que certains lots comprennent des pièces non originales suite à des réparations ou révisions.

- L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, retoiilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

- Montres et horloges : l'état de fonctionnement et d'étanchéité n'est pas garanti. Les montres et horloges nécessitant un entretien, elles peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine, des réparations et restaurations qui ne sont pas signalés dans la description du lot. Aucun certificat n'est délivré.

- Pierres précieuses : toute pierre précieuse est susceptible d'avoir subi un traitement d'amélioration de son apparence couramment employé et reconnu par les professionnels de la joaillerie (tel que la chauffe ou l'huilage). Aucune garantie n'est donnée quant au traitement éventuel d'une pierre ou l'absence de traitement, la couleur, la pureté et le poids même si un rapport de gemmologie a été établi.

- Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne comprennent pas les frais de vente, taxes et droits à charge de l'acquéreur.

2 – La participation aux enchères

- Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf justificatif préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, accepté par FRAYSSE & ASSOCIÉS. A défaut de fournir un tel justificatif probant, la personne physique qui a porté les enchères et a été déclarée adjudicataire sera personnellement tenue, conjointement avec son mandant, de toutes les obligations incombant à l'acheteur.

- **Justificatifs à fournir par les personnes participant aux enchères** : FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application des articles L-561-2 et s. du Code Monétaire et Financier.

Il peut être exigé de tout enchérisseur et adjudicataire des justificatifs probants de leur identité (pièce

d'identité) et/ou immatriculation (pour les personnes morales), de leur domicile ou siège social, du bénéficiaire effectif de la personne morale et de l'habilitation d'un représentant ou agent à porter les enchères au nom d'une personne morale privée ou publique, d'un tiers ou d'une indivision dont il peut être exigé les mêmes justificatifs.

A défaut de fournir les justificatifs susmentionnés et le cas échéant les références financières et/ou dépôt de garantie demandés, FRAYSSE & ASSOCIÉS peut refuser la participation aux enchères ou annuler le contrat de vente aux torts et frais de l'adjudicateur.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de demander **une référence financière et/ou un dépôt de garantie** avant d'autoriser un acquéreur potentiel à participer aux enchères.

Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire ou à restituer la garantie. Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais, taxes et droits à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

- Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente ou la participation aux enchères de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

- Tout enchérisseur peut enchérir par téléphone **pour des lots dont l'estimation est supérieure à 1.000 Euros** ou faire un ordre d'achat par écrit (quelle que soit l'estimation). Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire ou à restituer la garantie dans un délai de 72 heures après la vente.

- Les enchères par téléphone sont enregistrées. Les enchérisseurs ne peuvent s'opposer à ces enregistrements et à leur utilisation pour la vérification des enchères et en cas de litige. Les enregistrements sont conservés jusqu'au règlement du prix, sauf contestation.

- Les « ventes live » retransmises sur le site **Drouot** (www.drouot.com et bonhams.com) en temps réel permettent aux enchérisseurs d'enchérir à distance pendant la vente. Les enchérisseurs souhaitant émettre un ordre d'achat à distance doivent s'inscrire préalablement et accepter les conditions d'utilisation de cette plateforme.

- FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou des plateformes Drouot ou Interenchères, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot et Interenchères pour les enchères par internet.

- Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

3 - Le déroulement des enchères et l'adjudication

- FRAYSSE & ASSOCIÉS dirige la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots, ou de changer l'ordre des lots.

- Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente. Le prix de réserve est confidentiel et ne correspond pas au prix de départ des enchères.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS décide discrétionnairement du prix de départ des enchères et du niveau des paliers des enchères. En l'absence de prix de réserve et à défaut d'offre, FRAYSSE & ASSOCIÉS peut décider discrétionnairement d'annoncer des enchères descendantes, puis en cas d'offre de poursuivre des enchères montantes.

- Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour FRAYSSE & ASSOCIÉS, le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire (acheteur) par le « coup de marteau » et suivi de l'indication verbale « adjugé », pourvu que le prix d'adjudication soit égal ou supérieur à l'éventuel prix de réserve.

Dès l'adjudication prononcée, le contrat de vente est formé entre le vendeur et l'adjudicataire et le bien est sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Toutefois en cas de contestation FRAYSSE & ASSOCIÉS, par une décision discrétionnaire ne pouvant faire l'objet d'aucune contestation, peut désigner l'adjudicataire, annuler la vente, ou de remettre le lot aux enchères immédiatement ou dans une vente ultérieure. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

- **Le délai de rétractation (L 121-18 du Code de la Consommation) n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques, même pour les personnes ayant enchéri à distance.**

- FRAYSSE & ASSOCIÉS reproduit sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

4 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication, taxes et droits

- **La Vente est faite au comptant et en Euros.** Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et **immédiatement** le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous taxes et droits qui pourraient être exigibles. Un bordereau d'adjudication valant facture et preuve du contrat de vente sera remis à l'adjudicataire. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité, son domicile et ses références bancaires. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de refuser le paiement par un tiers.

- **En sus du prix de l'adjudication (« prix marteau »), l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot et par tranche la commission acheteur. Les tarifs de la commission sont de :**
28 % HT soit 33,60 % TTC du prix d'adjudication situé dans la tranche de 1 € à 400 000 €
27 % HT soit 32,40 % TTC du prix d'adjudication à partir de 400 001 € jusqu'à 800 000 €
21 % HT soit 25,20 % TTC du prix d'adjudication à partir de 800 001 € à 4 500 000 €

14 % HT soit 16,80 % TTC du prix d'adjudication pour les montants supérieurs à 4 500 000 €³
Le tarif de la commission pour les biens adjudgés sur Drouot Live lors des «ventes aux enchères live» est de 2% TTC en sus des frais de l'OVV.

- L'adjudicataire devra également payer dans certains cas les taxes ou droits suivants :
 - La TVA à l'importation sur les lots en admission temporaire en France en provenance de pays tiers à l'Union européenne indiqués au catalogue par le symbole *. La TVA à l'importation est actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité.
 - La TVA (20 % ou 5,5%) sur le prix d'adjudication si le bien est vendu en-dehors du régime de la marge par des professionnels établis dans l'Union européenne indiqué au catalogue par le symbole Ø.
 - Le droit de suite pour les biens indiqués au catalogue par le symbole Δ :
- Le droit de suite au profit d'artistes décédés depuis moins de 70 ans ou leurs héritiers (droits d'auteur) applicable à partir d'un prix d'adjudication de 750 €. Le taux actuellement en vigueur est de : 4% entre 0 et 50.000 €, 3% entre 50.000,01 € et 200.000 €, 1% entre 200.000,01 € et 350.000 €, 0,5% entre 350.000,01 € et 500.000 €, 0,25% pour la tranche au-delà, de 500.001 €, avec un plafond de 12.500 €. FRAYSSE & ASSOCIES peut retenir le droit de suite jusqu'à expiration du délai de prescription du recouvrement de ce droit. FRAYSSE & ASSOCIES reversera le droit de suite à l'organisme percepteur.

• **L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :**

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les personnes domiciliées en France, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
 - par virement bancaire : **les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire et lui seront refacturés**
 - par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement : **tous frais de transaction ou de traitement liés au paiement par carte de crédit seront refacturés à l'acheteur.**
 - aucun chèque ne sera accepté.
- Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez la société FRAYSSE & ASSOCIÉS à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou global, de vos acquisitions, y compris les frais, taxes et droits à la charge de l'acheteur.

- Remboursement ou annulation de la TVA : les acheteurs professionnels établis dans un autre État membre de l'Union européenne peuvent obtenir l'annulation ou le remboursement de la TVA, à condition de fournir à l'appui de la demande leur n° de TVA intercommunautaire et la preuve de l'exportation du bien vers cet autre État membre selon les règles en vigueur et ceci **dans un délai maximal d'un mois à compter de la vente. FRAYSSE & ASSOCIÉS facturera 50 € de frais de gestion qui seront déduits du montant de la TVA à rembourser.**

5 - Retrait des achats et transfert du droit de propriété et des risques

- **Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité du prix d'adjudication, la commission d'achat, les taxes et droits et autres frais dus. L'objet adjudgé restera la propriété du vendeur jusqu'à complet paiement des sommes dues.**

- En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement définitif.

- **Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.**

- La délivrance des lots a lieu sur rendez-vous après acquittement intégral du bordereau le soir de la vente et le lendemain matin sur rendez-vous dans les locaux de Bonhams Cornette de Saint Cyr : 6 avenue Hoche, 75008 Paris.
A partir du 29 novembre 2024 les lots de bijoux, tableaux et objets seront à retirer sur rendez-vous dans les locaux de FRAYSSE & ASSOCIÉS : 16 rue de la banque, 75002 Paris.
Les 15 premiers jours seront gratuits. A partir du 16e jour un forfait de magasinage de 10 € HT par lot et par jour s'appliquera.
Les bijoux seront conservés gracieusement, à charge par leurs acquéreurs de produire leur attestation d'assurance.
Le mobilier sera à récupérer sur rendez-vous au garde-meubles TSE (Transports Services Enchères, 44 Rue Louis David, 93170 Bagnolet – Tél. : 01 49 93 02 90 selon leurs tarifs en vigueur).

- Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont sous l'entière responsabilité et à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par FRAYSSE & ASSOCIÉS soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le transport et le magasinage des objets n'engagent en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit de facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport exposés pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

6 – Défaut de paiement

- A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant sans préjudice de dommages et intérêts dus par ce dernier.

- Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la société FRAYSSE & ASSOCIÉS dispose de tout mandat pour agir en son nom et pour le compte du vendeur à l'effet, au choix du vendeur ou de la société FRAYSSE & ASSOCIÉS, soit de déclarer la vente résolue de plein droit, soit de poursuivre l'adjudicataire en exécution et paiement de ladite vente, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

- A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de résolution de la vente, les frais afférents à la vente restent dus par l'adjudicataire.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

- Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :
 - des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
 - le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc ;
 - les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE

& ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- soit l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues par l'adjudicataire défaillant et/ou d'exercer un droit de rétention sur d'autres biens que l'adjudicataire a achetés dans la même vente ou a confié pour vente à FRAYSSE & ASSOCIÉS.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

7 – Législation applicable aux biens culturels et espèces protégées

- **Droit de préemption :** L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

- **Biens culturels et trésors nationaux :** L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel et à des déclarations en douanes. Le certificat peut être refusé à un bien considéré comme trésor nationaux par les autorités compétentes.
FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus des autorisations de sortie du territoire français par les autorités. Le retard ou le refus d'obtention des autorisations d'exportation ne peut en aucun cas justifier ni l'annulation ou la résolution de la vente, ni un retard de règlement des sommes dues.

- **Objets composés de matériaux provenant d'espèces protégées :** Les acheteurs sont informés que de nombreux pays exigent un permis spécial (permis CITES) ou (même avec un tel permis donné par un autre Etat) interdisent l'importation, l'exportation, la détention ou encore le transport d'objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées (notamment des objets comportant de l'ivoire, de l'écaille de tortue, de la peau de crocodile ou d'autruche, et de certaines espèces de corail, ainsi que du bois de rose du Brésil, etc.). L'acheteur doit se renseigner avant la vente sur les conditions d'importation de tels biens dans l'Etat de destination.
Le retard ou le refus de délivrance d'autorisations et de permis d'importation, d'exportation, de détention ou de transport ne peut justifier en aucun cas ni l'annulation ou la résolution de la vente, ni un retard de règlement des sommes dues.

8 – Droit de propriété intellectuelle

- La vente d'un lot n'emporte pas la cession au profit de l'acquéreur des droits de propriété intellectuelle de l'artiste et de ses ayants droit sur ce bien.

- Toute reproduction de textes, d'illustrations ou de photographies figurant dans les catalogues de vente, publicités, documents et sur le site internet de la société FRAYSSE & Associés sans son autorisation préalable est formellement interdite et expose son auteur à des poursuites judiciaires en application du Code de la Propriété Intellectuelle.

9 – Compétences législative et juridictionnelle

- Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'encontre des opérateurs de ventes volontaires et des experts qui les assistent à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de la date de l'adjudication ou de la prise.
- Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.
- Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.
- Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une demande de médiation ou de réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseildesventes.fr>).

10 – Collecte et protection de données personnelles

- Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères, de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, FRAYSSE & ASSOCIÉS est amené à collecter des données à caractère personnel des vendeurs et enchérisseurs, y compris notamment par l'enregistrement d'images vidéo, de conversations téléphoniques ou de messages électroniques. FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales et aux fins d'exercice de son activité et notamment à des fins commerciales et de marketing. FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données à caractère personnel sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraint légalement ou en raison d'un motif légitime (obligations légales et comptables, lutte contre la fraude ou l'abus, transport, exercice des droits de la défense, etc.).
- Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, toute personne bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation de leur traitement. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant Maître Vincent FRAYSSE (contact@fraysse.net – tel : 01 53 45 92 10)

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, www.fraysse.net; Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires-priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Ces tarifs peuvent cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

GENERAL CONDITIONS OF SALE TO READ CAREFULLY

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary action operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record.

Participation in auction sales in the salesroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptance of these sales conditions.

It is possible to place a bid on the Internet site Drouot www.drouot.com, and on the internet site Bonhams (<https://www.bonhams.com/>), which is a technical platform allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the salesroom ("live sales"). Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot or Interenchères shall priorly create an account take note and **accept without any reserve the Terms of Use of these platforms, which are independent and additional to these sales conditions.**

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with information and reports about the conditions of lots of which the estimate exceeds 1,000 Euros.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available and the condition of the good at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission.

Important:

- The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration.
- The indication of dimensions, weight, estimates, documentation, expositions, provenance and historical background are given for illustrative purpose and do not provide any guarantee.
- Images : the colors of works in the catalogue and/or on the internet site may differ because of the printing and digitalization process.
- The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parking or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.
- Watches and clocks: the state of functioning and waterproofness is not guaranteed. As watches and clocks require maintenance, they may contain non-original parts, repairs and restorations that are not indicated in the lot description. Unless otherwise indicated in the catalog, no certificate is issued.
- Gemstones: any gemstone is likely to have undergone an appearance-enhancing treatment commonly used and recognized by jewelry professionals (such as heating or oiling). No guarantee is given as to the possible treatment of a stone or the absence of treatment, color, purity and weight even if a gemology report has been established.
- Estimates are provided by the Auction house and the expert for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the range of estimates. Estimates do not include selling expenses, taxes and duties payable by the buyer.

2 – Participation in Auction

- Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party. In the absence of such proof, the person who carried the bid and was declared the successful bidder will be personally liable, together with his principal, for all the obligations incumbent on the buyer.
- **Proofs to be provided by the persons participating in the auctions:** FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with articles L 621-2 and f. of the French Monetary and Financial Code. All bidders and buyers may be required to provide proof of their identity (identity card) and/or registration (for legal entities), their domicile or registered office, the beneficial owner of the legal entity and the authorization of a representative or agent to bid on behalf of a private or public legal entity, a third party or an undivided interest, from whom the same proof may be required.
- If the above-mentioned documents are not provided, FRAYSSE & ASSOCIÉS may refuse to participate in the auction or cancel the sale contract at the expense of the buyer.
- FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to request a financial reference and/or a guarantee deposit before authorizing a potential buyer to participate in the auction.
- If the buyer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the check, the bank details or the credit card imprint or return the guarantee.
- If you are the successful bidder for one or more lots, you authorize FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of late payment or cancellation of the sale, to cash the check or to use your bank account information to proceed to the payment, partial or total, of your purchases including the fees, taxes and duties to be paid by the buyer, possibly increased by the delivery charges and the late payment interest as specified below («Default of payment»).

- The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.
- Any bidder may bid by telephone for lots **with an estimate of more than 1,000 Euros** or make a purchase order in writing (regardless of the estimate). To this effect, the bidder must complete a form **at least two days before the sale**, accompanied by a bank statement or bank

details, or a guarantee in the form of a signed check made out to SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS or a credit card imprint signed by the bidder for an amount of 30% of the low estimate of the lot(s). For certain sales, different guarantees may be required. If the buyer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the check, the bank details or the credit card imprint or return the guarantee within 72 hours after the sale.

- Bids made by telephone are recorded. Bidders cannot object to these recordings and to their use for the verification of bids and in case of dispute. The recordings are kept until the price is paid, except in case of a dispute.
- The «live sales» broadcast on the Drouot website (www.drouot.com) and on the Bonhams website) in real time allow bidders to bid remotely during the sale. Bidders wishing to place a remote bid must register in advance and accept the terms of use of this platform.
- FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot or Interenchères, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot and Interenchères for online bids.
- In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

3 - The auction process and the adjudication

- FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine, to divide lots or change their order.
- In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale. The reserve price is confidential and does not correspond to the starting price of the auction.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS has the discretion to decide on the starting price of the auction and the level of the auction increments. In the absence of a reserve price and in the absence of a bid, FRAYSSE & ASSOCIÉS may decide at its own discretion to announce downward bids, and in the event of a bid to continue with upward bids.

- **Subject to the decision of the person conducting the sale on behalf of FRAYSSE & ASSOCIÉS, the highest and last bidder will be declared the successful bidder (buyer) by the «blow of the hammer» followed by the verbal indication «adjudicated», whether the hammer price is equal to or higher than the possible reserve price. As soon as the adjudication is pronounced, the sale contract is formed between the seller and the successful bidder and the goods are under the full responsibility of the successful bidder.** However, in the event of a dispute, FRAYSSE & ASSOCIÉS, by a discretionary decision which cannot be contested, may designate the successful bidder, cancel the sale, or put the lot back up for auction immediately or in a later sale. In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

- **The retraction period (L 121-18 of the Consumer Code) is not applicable to public auctions, even for persons who bid online.**

- FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

4 – Payment of the hammer price and auction fees, taxes and duties

- **The Sale is made in cash and in Euros.** The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes and duties which could be due. A bill of sale valid as an invoice and proof of the sale contract will be given to the successful bidder. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity, domicile and bank references.

- **In addition to the hammer price, the buyer will have to pay per lot and per section the following fees : The commission rates are :**

28% without VAT, that is to say 33,60% including VAT of the hammer price for amounts between 1 € and 400 000 €

27% without VAT, that is to say 32,40% including VAT of the hammer price for amounts between 400 001 € and 800 000 €

21% without VAT, that is to say 25,20% including VAT of the hammer price for amounts between 800 001 € and 4 500 000 €

14% without VAT, that is to say 16,80 % including VAT of the hammer price for amounts above 4 500 000 €

- The commission rate for items sold on Drouot Live during "live sales" is 3% including VAT.

- **The Buyer shall also pay the following taxes or duties, if any:**
 - Import VAT on lots temporarily admitted to France from countries outside the European Union is indicated in the catalog by the symbol *. The import VAT is currently 5.5% of the auction price for works of art, collectors' items and antiques.
 - VAT (20% or 5.5%) on the auction price if the item is sold outside the margin scheme by professionals established in the European Union, indicated in the catalog by the symbol Ø
 - The right of resale for the goods indicated in the catalog by the symbol Δ: The resale right for the benefit of artists who have been dead for less than 70 years or their heirs (copyright) applicable from an auction price of 750 €. The rate currently in force is : 4% between 0 and 50,000 €, 3% between 50,000.01 € and 200,000 €, 1% between 200,000.01 € and 350,000 €, 0.5% between 350,000.01 € and 500,000 €, 0.25% for the bracket beyond, of 500,001 €, with a ceiling of 12,500 €. FRAYSSE & ASSOCIÉS may withhold the droit de suite until the expiration of the statute of limitations for the recovery of this right. FRAYSSE & ASSOCIÉS will pay the resale right to the collecting agency.

- **The buyer may pay by the following means:**
 - Cash: maximum 1,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 10,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;
 - By bank transfer: all costs and fees are for the buyer and will be invoiced
 - By credit card: VISA and MasterCard only : Any transaction or processing fees associated with

credit card payments will be billed to the buyer.

- Foreign checks are not accepted.

If you are an online bidder, you authorize FRAYSSE & ASSOCIÉS to use your credit card imprint to proceed to the payment, partial or total, of your purchases, including fees, taxes and duties to be paid by the buyer.

- Refund or cancellation of VAT: professional buyers established in another European Union Member State may obtain a refund or cancellation of VAT, provided that they supply their intercommunity VAT number and proof of export of the goods to this other Member State according to the rules in force, within a maximum period of one month from the date of sale.
FRAYSSE & ASSOCIÉS will deduct 50 € of management fees from the amount of VAT to be refunded.

5 – Collecting of purchases and transfer of property right and risks

- **No lot shall be delivered to buyers before the full payment of fees, costs, tax and duties which are due. The auctioned lot will remain the property of the seller until full payment of the amounts due.**
- In case of payment by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until final cashing of the amounts.
- **From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot should to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.**

- The lots will be delivered after full payment of the invoice on the evening of the sale and by appointment the following morning at Bonhams Cornette de Saint Cyr, 6 avenue Hoche 75008 Paris.

From November 29, 2024, lots of jewelry, paintings and objects will be available on request at FRAYSSE ET ASSOCIÉS, 16 rue de la Banque 75002 Paris.

The first 15 days will be free of charge. From the 16th day on, a storage fee of €10 (excl. VAT) per lot, per day will be applied.

Jewelry will be kept free of charge, if buyers provide their insurance certificate.

Furniture can be collected by appointment at the furniture storage TSE (Transports services enchères, 44 Rue Louis David, 93170 Bagnolet - Tel 01.49.9302.90 according to their rates in force).

- In any event, all costs for storage and shipping are under the entire responsibility and at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be hold liable for storage of goods. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

6 – Default of Payment

- In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, on the request of the seller the item will be put on sale again on irresponsible bidding by the defaulting bidder (« folle enchère ») without prejudice to the damages due by the latter.

- If the seller does not make this request within three months from the date of the auction, FRAYSSE & ASSOCIÉS is empowered to act in the name and on behalf of the seller in order, at the seller's or FRAYSSE & ASSOCIÉS' discretion, either to declare the sale automatically cancelled or to sue the successful bidder for the execution and payment of the said sale, without prejudice to any damages due from the defaulting bidder.

- In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.

- In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.

- In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer

-Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points ;

- The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs , etc. ...;

- Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;

- The payment of the difference between the initial hammer price and

- either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale,

- or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller and/or to exercise a right of retention on other goods that the successful bidder has purchased in the same sale or has entrusted for sale to FRAYSSE & ASSOCIÉS.

- FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

7 – Legislation concerning Cultural Goods

- The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be hold liable for the conditions of the pre-emption by the French State.

- **The export of certain cultural goods :** the export is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods and an export license. The certificate can be refused to a property considered as national treasure by the competent authorities. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be hold liable in case the authorities refuse the certificate. The delay or refusal to obtain export authorizations can in no case justify either the cancellation or the resolution of the sale, nor a delay in the payment of the sums due.

- **Items composed of materials from protected species:** Buyers are advised that many countries require a special permit (CITES permit) or (even with such a permit from another country) prohibit the import, export, possession, or transportation of items made entirely or in part (regardless of percentage) of materials from endangered and/or protected species of fauna and flora (including items containing ivory, tortoise shell, crocodile or ostrich skin, and certain species of coral, as well as Brazilian rosewood, etc.). The buyer should inquire before the sale about the conditions for importing such goods into the country of destination. The delay or refusal to issue import, export, detention or transport permits and authorizations shall not in any case justify either the cancellation or the resolution of the sale, or a delay in the payment of the sums due.

8 - Intellectual property rights

- The sale of a lot does not imply the transfer to the buyer of the intellectual property rights of the artist and his beneficiaries on this good.

- Any reproduction of texts, illustrations or photographs appearing in the sales catalogs, advertisements, documents and on the website of FRAYSSE & Associés without its prior authorization is formally forbidden and exposes its author to legal proceedings in application of the Intellectual Property Code.

9 – Applicable Law and Jurisdiction

- Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary and judicial auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.

- Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

- In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.

- For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the “Commissaire du Gouvernement” of the “Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques”, by post (19 avenue de l’Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseildesventes.fr).

- **The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.**

10 - Collection and protection of personal data

- In the frame of its auction, private treaty sale, marketing and service provision activities, FRAYSSE & ASSOCIÉS may collect personal data from sellers and bidders, including in particular by recording video images, telephone conversations or electronic messages. FRAYSSE & ASSOCIÉS may use such personal data to comply with its legal obligations and to carry out its activity, in particular for commercial and marketing purposes. FRAYSSE & ASSOCIÉS will not sell, rent, transfer or give access to your personal data to third parties without your prior consent, unless legally obliged to do so or for a legitimate reason (legal and accounting obligations, fight against fraud or abuse, transport, exercise of the rights of defence, etc.).

- In accordance with the amended «data protection» law of January 6, 1978 and the European Regulation No. 2016/679/EU of April 27, 2016, any person has the right to access, rectify, portability and deletion of his or her data or to limit their processing. You may also object to the processing of data concerning you. You may, subject to the production of valid proof of identity, exercise your rights by contacting Maître Vincent FRAYSSE (contact@fraysse.net - tel : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19).

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, <https://fraysse.net>; Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002, Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe Du REAU

² Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

³ This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 45 92 10 - contact@fraysse.net

www.fraysse.net



FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017

Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02

Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau.

Vincent Fraysse titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale

RIB 30004 00828 00010577615 76

IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576

Code SWIFT : BNPAFRPPAC

DIRECTION ARTISTIQUE DU CATALOGUE :

EMERIC DUMANOIS - edumanois@icloud.com

Photographies : Studio Sebert



FRAYSSE & ASSOCIÉS
Commissaires-priseurs

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

Bonhams
CORNETTE de SAINT CYR
6, avenue Hoche - 75008 Paris
Tél. : +33 1 42 61 10 10
paris@bonhams.com - www.bonhams.com